



Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°03/VRP-VD/16-17, en date du **Jeudi 06 Octobre 2016**

L'an deux mille seize et le six du mois d'octobre à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Etaient présents

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| - Mr AIT AMOKHTAR H., | Vice Recteur |
| - Mr DJERRADA A., | Vice Doyen de la Faculté Tech |
| - Mr AMEUR S., | Vice Doyen de la Faculté SHS |
| - Mr CHITER A., | Vice Doyen de la Faculté DSP |
| - Mr TIDJET M., | Vice Doyen de la Faculté LL |
| - Mr OUAOUDIA L., | Vice Doyen de la Faculté SEGC |
| - Mr AKSAS A., | Vice Doyen de la Faculté SNV |

Ordre du jour

1. Etude des demandes de réintégration des études au titre de l'année 2016/2017.
2. Point de situation: démarrage des cours et réinscriptions au titre de l'année 2016/2017.
3. Divers

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a ouvert la séance en listant les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Etude des demandes de réintégration des études au titre de l'année 2016/2017

Les étudiants en situation d'abandon des études durant l'année universitaire 2015/2016 (*Licence et Master*) ont été informés par affichage et à travers le site internet de l'université de la période de dépôt des demandes de réintégration (2^{ème} session), fixée du 28 au 29/09/2016. Le dossier à fournir par l'étudiant a été indiqué dans le formulaire de demande de réintégration, accessible à travers le site www.univ-bejaia.dz/formation

Les dossiers des étudiants concernés ont été ainsi déposés au vice-rectorat de la pédagogie et préparés pour la réunion. En fonction de la situation pédagogique de chaque étudiant, les dossiers ont été traités conformément aux critères arrêtés antérieurement (voir le PV n°02 VRP-VD/16-17 en date du 19/09/2016).

A la fin de la réunion, chaque Vice Doyen a récupéré la liste des étudiants de sa faculté pour affichage. Les étudiants ayant des avis favorable pour réintégration doivent se présenter à leurs départements pour la réinscription au titre de l'année 2016/2017.

D'un commun accord, il a été convenu d'ouvrir une 3^{ème} session pour le dépôt des demandes de réintégration au niveau des facultés du 09 au 13/10/2016.

2. Point de situation: démarrage des cours et réinscriptions 2016/2017

Les Vices Doyens des facultés ont présenté la situation pédagogique, relative au déroulement des examens de rattrapage et au démarrage des enseignements de l'année universitaire 2016/2017, par département, par cycle de formation et par année d'étude.

Toutes les facultés ont terminé leurs examens de rattrapage de l'année universitaire 2015/2016. Restent quelques examens de récupération, programmés pour la semaine prochaine, au niveau de la Faculté des Sciences Exactes.

La quasi-totalité des cours au niveau de l'université ont démarré le 18 septembre, au niveau L1 en particulier. Les autres niveaux (L2, L3, M1 et M2) ont démarré leurs cours progressivement à partir du 20/09/2016. Certains paliers de formation ont démarré leurs cours dès la première semaine du mois de septembre 2016. Aussi, dans certaines spécialités où l'orientation est conditionnée par le classement des étudiants, le démarrage des cours a eu lieu durant la semaine du 02/10/2016.

Quant à la faculté des Sciences Exactes, le démarrage des cours a été retardé et est prévu pour le 09/10/2016 en raison du report des examens de rattrapage de l'année universitaire 2015/2016 au mois de septembre 2016.

Pour les réinscriptions au titre de l'année universitaire 2016/2017, il est demandé aux facultés d'accélérer l'opération en incitant les étudiants à se réinscrire dans les meilleurs délais. La procédure administrative de réinscription, à travers l'application "*Gestion-Inscriptions*", a été discutée et détaillée lors la réunion en date du 07/09/2016 (voir le PV N°01/VRP-VD/16-17 du 07/09/2016).

La séance fût levée à 12H00.

Fait le 06/10/2016

Le Vice Recteur